

Première Réunion ministérielle de la TICAD V (4 et 5 mai 2014)
Séance spéciale sur « Autonomiser les Femmes et les Jeunes »
Résumé des Présidents

La séance spéciale sur « Autonomiser les Femmes et les Jeunes » a été coprésidée par S.E. M. Fumio Kishida, Ministre des Affaires étrangères du Japon, et Madame le Docteur Rose Mwebaza, Conseillère en Genre de la Présidente de la Commission de l'Union africaine. La séance s'est ouverte sur les présentations liminaires par M. Kishida et par Mme. le Docteur Mwebaza, suivies d'un débat d'experts avec S.E. M. l'Ambassadeur Jean-Baptiste Natama, Directeur de cabinet de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Madame le Docteur Raymonde Agossou, responsable de la Division Jeunesse de la Commission de l'Union africaine, et Madame Rumiko Seya, Présidente du Centre japonais pour la prévention des conflits.

M. Kishida et Mme. le Docteur Mwebaza ont observé que pour autonomiser les femmes et les jeunes, il est essentiel d'accorder une attention particulière à trois éléments clé dans la promotion d'actions aux niveaux national, régional et mondial, à savoir : la promotion sociale et économique des femmes, l'intégration des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, et le renforcement des capacités des jeunes par l'éducation et la formation professionnelle.

Après les discours d'introduction par les deux présentateurs, les participants se sont engagés dans un éventail plus large de sujets, ont partagé des informations, et émis des suggestions pratiques pour mieux autonomiser les femmes et les jeunes en Afrique. Les points suivants mettent en lumière les enjeux clé discutés et les conclusions auxquelles sont parvenus les experts :

- (1) Les participants ont reconnu de concert que les femmes et les jeunes ont le plus grand potentiel en matière de développement et de croissance économique partout dans le monde, et qu'ils n'ont pas encore été pleinement mobilisés. Ils ont admis que des efforts sont actuellement prodigués pour autonomiser les femmes et les jeunes aux niveaux national, régional et mondial. Ils ont par exemple rappelé que les documents résultant de la TICAD V, à savoir, *la Déclaration de Yokohama de 2013* et le *Plan d'action de Yokohama 2013-2017* ont accordé une attention particulière à l'intégration des femmes et des jeunes ainsi qu'à la promotion de la sécurité humaine à travers tous les aspects de l'agenda de développement, et que l'Union Africaine a pris diverses initiatives pour intégrer les femmes et les jeunes, notamment dans le cadre de sa politique de genre et de son Plan d'action de la décennie africaine de la jeunesse 2009-2018.
- (2) **Concernant l'autonomisation des femmes**, les participants ont rappelé que la TICAD V a tenu une séance thématique sur *l'Egalité entre les sexes comme moteur du développement –Favoriser l'autonomisation des femmes-*, et ont salué la tenue de la présente séance spéciale pour faire

progresser la coopération entre l'Afrique et les partenaires de la TICAD dans ce domaine. Les participants se sont accordés sur le fait que pour favoriser des progrès en Afrique dans ce domaine, il faut investir dans la promotion sociale et économique des femmes.

- (3) Les participants ont reconnu que l'entrepreneuriat des femmes s'accroît dans les zones urbaines et rurales d'Afrique, tandis que la rentabilité de leurs efforts d'entrepreneurs a besoin d'être renforcée. Si la rentabilité est renforcée, les femmes seront capables de changer de niveau d'engagement pour passer de celui du petit commerce ou de la micro-entreprise à celui des petites et moyennes entreprises, ce qui par ricochet accroîtra les revenus et créera des emplois.
- (4) En plus des aspects économiques et sociaux, les participants ont reconnu l'importance de l'intégration des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, qui s'inscrit dans la ligne des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur *les femmes, la paix et la sécurité*. Les participants ont rappelé que ces résolutions ont souligné l'importance d'une pleine participation des femmes sur un plan d'égalité, en tant qu'agents actifs de la prévention et de la résolution des conflits, de la consolidation et de la maintien de la paix.
- (5) **Concernant l'autonomisation des jeunes**, les participants ont reconnu que beaucoup de jeunes restent marginalisés, déconnectés ou exclus des possibilités offertes par la mondialisation. En Afrique, en particulier, plus de 40 % de la population actuelle est composée de jeunes et plus de 65 % des habitants du continent sont âgés de moins de 35 ans, ce qui fait de l'Afrique le plus jeune des continents.
- (6) Les participants ont rappelé que la TICAD V, dans le *Plan d'action de Yokohama 2013-2017*, a mis en exergue l'importance d'un renforcement des programmes innovants en matière d'emploi des jeunes et d'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités et la consolidation de la paix. S'appuyant sur la Charte africaine de la jeunesse, les participants ont débattu des stratégies que l'Afrique a mis en oeuvre pour l'autonomisation des jeunes, notamment l'approche basée sur les droits pour le développement des jeunes, l'intégration des jeunes, le développement des compétences et le mentorat, le développement de l'entrepreneuriat, et la participation des jeunes.

FIN